|  |  |
| --- | --- |
| **Conférence mondiale des radiocommunications (CMR-15)Genève, 2-27 novembre 2015** |  |
| **UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS** |  |
|  |  |
| **SÉANCE PLÉNIÈRE** | **Document 181-F** |
| **5 novembre 2015** |
| **Original: anglais** |
|  | |
| PROCÈS-VERBAL  DE LA  PREMIÈRE SéANCE PLéNIèRE | |
| Lundi 2 novembre 2015 à 11 heures | |
| **Président**: M. H. AL-SHANKITI (Arabie saoudite) (Doyen des chefs de délégation) **Puis**:M. F. Y. N. DAUDU (Nigéria) | |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Sujets traités** | **Documents** |
| 1 | Ouverture de la Conférence | − |
| 2 | Election du Président de la Conférence | − |
| 3 | Allocution du Président de la Conférence | − |
| 4 | Minute de silence à la mémoire des victimes du vol Metrojet 9268 | − |
| 5 | Election des Vice-Présidents de la Conférence | − |
| 6 | Allocution du Secrétaire général | − |
| 7 | Allocution du Directeur du Bureau des radiocommunications | − |
| 8 | Structure de la Conférence | DT/2 |
| 9 | Election des Présidents et Vice-Présidents des Commissions | − |
| 10 | Composition du secrétariat de la Conférence | − |
| 11 | Invitations à la Conférence | − |
| 12 | Demandes de participation soumises par des organisations internationales | − |
| 13 | Participation des observateurs | 19 |
| 14 | Répartition des documents entre les Commissions | DT/3 |
| 15 | Rapport du Directeur sur les activités de l'UIT-R | 4 + Add.1 à 7, 5 |
| 16 | Date à laquelle la Commission de vérification des pouvoirs devra remettre ses conclusions | 2 |
| 17 | Documentation et horaire des séances de la Conférence | − |
| 18 | Règles générales régissant les Conférences | 18 |

# 1 Ouverture de la Conférence

1.1 Le **Doyen des chefs de délégation**, **M. H. Al-Shankiti (Arabie saoudite)**, déclare ouverte la Conférence mondiale des radiocommunications (Genève, 2015). Il indique que l'ordre du jour de la plénière (Document ADM/1) a été approuvé par la réunion des chefs de délégation.

# 2 Election du Président de la Conférence

2.1 Le **Secrétaire général** annonce que, lors de la réunion des chefs de délégation, il a été proposé que M. Festus Yusufu Narai Daudu (Nigéria) assume les fonctions de Président de la Conférence.

2.2 La proposition est **adoptée** par acclamation.

2.3 **M. Daudu prend la présidence.**

# 3 Allocution du Président de la Conférence

3.1 Le **Président** prononce l'allocution reproduite à l'Annexe A.

3.2 Le **délégué du Nigéria** remercie au nom de son pays les délégués d'avoir porté M. Daudu à la présidence de la Conférence. Le Nigéria est honoré que l'un de ses ressortissants soit le premier africain à présider une conférence d'une telle importance. Il adresse tous ses voeux de succès aux participants à la Conférence.

3.3 Les **délégués de l'Egypte**, **de l'Uruguay** (au nom de la CITEL), **de l'Allemagne** (au nom des pays de la CEPT), **des Emirats arabes unis** (au nom du groupe arabe), **de l'Arménie** (au nom des pays de la RCC), et **de la Nouvelle Zélande** (au nom des pays de l'APT) félicitent à leur tour le Président pour son élection et l'assurent de leur soutien en insistant sur le fait que l'esprit de consensus est le meilleur gage de réussite de la Conférence.

# 4 Minute de silence à la mémoire des victimes du vol Metrojet 9268

4.1 **La Conférence observe une minute de silence à la mémoire des victimes du vol Metrojet 9268 à destination de Saint-Pétersbourg**.

4.2 Les **délégués de la République islamique d'Iran**, **d'Egypte**, le **Président**, le **Secrétaire général**, prenant la parole au nom de l'administration de l'UIT, ainsi que les **délégués du** **Nigéria**, **de l'Uruguay**, au nom de la CITEL, **de l'Allemagne**, au nom des pays de la CEPT, **des Emirats arabes unis**, au nom du groupe arabe, **de l'Arménie**, au nom des pays de la RCC, et **de la Nouvelle-Zélande**, au nom des pays de l'APT, présentent leurs plus sincères condoléances à la Fédération de Russie, au peuple et à la délégation russe.

4.3 Le **délégué de la Fédération de Russie** remercie tous les participants de leurs témoignages de sympathie, ainsi que le Gouvernement égyptien pour l'aide apportée à l'enquête en cours.

# 5 Election des Vice-Présidents de la Conférence

5.1 Le **Secrétaire général** annonce qu'à la réunion des chefs de délégation, il a été convenu de proposer que les six personnes suivantes assument les fonctions de Vice-Président de la Conférence:

M. A. Jamieson (Nouvelle‑Zélande)  
M. Y. Al-Bulushi (Oman)  
M. D. Obam (Kenya)  
Mme D. Tomimura (Brésil)  
M. A. Kühn (Allemagne)  
M. N. Nikiforov (Fédération de Russie)

5.2 Ces propositions sont **adoptées** par acclamation.

# 6 Allocution du Secrétaire général

6.1 Le **Secrétaire général** prononce l'allocution reproduite à l'Annexe B.

# 7 Allocution du Directeur du Bureau des radiocommunications

7.1 Le **Directeur du Bureau des radiocommunications** prononce l'allocution reproduite à l'Annexe C.

# 8 Structure de la Conférence (Document DT/2)

8.1 Le **Secrétaire général,** présentant le Document DT/2, rappelle que la Conférence traitera 40 questions ou sujets, qui seront répartis sur trois commissions techniques, à savoir les Commissions 4, 5 et 6, auxquelles s'ajouteront comme à l'accoutumée les Commissions 1 (Direction), 2 (Pouvoirs), 3 (Contrôle budgétaire) et 7 (Rédaction). Le mandat des sept commissions figure dans le document précité.

8.2 Le document DT/2 est **approuvé**.

# 9 Election des Présidents et Vice-Présidents des Commissions

9.1 Le **Secrétaire général** annonce qu'à la réunion des chefs de délégation, il a été décidé de proposer de nommer les personnes suivantes aux fonctions de Président et Vice-Président des Commissions:

**Commission 1 – Commission de direction**

La Commission 1 est composée des Présidents et Vice-Présidents de la Conférence et des différentes Commissions.

**Commission 2 – Commission des pouvoirs**

Président: M. N. Meaney (Australie)

Vice-Présidents: M. M. Omer (Soudan)  
 M. H. Kanor (Ghana)  
 M. H. Budé (Uruguay)   
 M. G. Osinga (Pays-Bas)  
 M. G. Abdullaev (Azerbaïdjan)

**Commission 3 – Commission de contrôle budgétaire**

Président: M. A. Kadirov (Ouzbékistan)

Vice-Présidents: Mme H. Seong (Corée (Rép. de))  
 M. A. Nwaulune (Nigéria)  
 M. M. Soliman (Egypte)  
 M. G. Malcolm (Jamaïque)  
 M. A. Jonsson (Suède)

**Commission 4 – Points spécifiques de l'ordre du jour**

Président: M. M. Fenton (Royaume-Uni)

Vice-Présidents: M. F. Xie (Chine)  
 M. A. Belkhadir (Maroc)  
 M. W. Sayed (Egypte)  
 Mme C. Beaumier (Canada)  
 M. V. Poskakukhin (Fédération de Russie)

**Commission 5 – Points spécifiques de l'ordre du jour**

Président: M. K. Al Awadhi (Emirats arabes unis)

Vice-Présidents: M. P. N. Phuong (Viet Nam)  
 M. M. Abdelhafiz (Soudan)  
 M. J. Levi (Argentine)  
 M. E. Fournier (France)  
 M. T. Kim (Kazakhstan)

**Commission 6 – Points spécifiques de l'ordre du jour**

Présidente: Mme A. Allison (Etats-Unis)

Vice-Présidents: Mme K. Kim (Corée (Rép. de))  
 M. M. Al-Badi (Oman)  
 M. K. Niane (Sénégal)  
 M. A. Calinciuc (Roumanie)  
 M. D. Korzun (Bélarus)

**Commission 7 – Commission de rédaction**

Président: M. C. Rissone (France)

Vice-Présidents: M. M. Abdulrahman (Liban)  
 Mme M. Donde (Royaume-Uni)  
 M. J. G. Orea Sánchez (Espagne)  
 M. G. Cai (Chine)  
 M. A. Zhivov (Fédération de Russie)

9.2 Ces propositions sont **adoptées** par acclamation.

# 10 Composition du secrétariat de la Conférence

10.1 Le **Secrétaire général** informe les participants que les fonctionnaires de l'UIT dont les noms suivants constitueront le secrétariat de la Conférence:

secrétaire de la Conférence: M. H. Zhao (Secrétaire général de l'UIT)

Secrétaire de la plénière et de la Commission 1: M. M. Maniewicz

Secrétaire de la Commission 2: M. N. Volanis

Secrétaires de la Commission 3: M. A. Ba et M. W. Ijeh

Secrétaire de la Commission 4: M. N. Vassiliev

Secrétaire de la Commission 5: M. M. Sakamoto

Secrétaire de la Commission 6: M. P. Aubineau

Secrétaire de la Commission 7: M. E. Dalhen

Secrétaire administratif: M. A. El-Sherbini

Secrétaire exécutif: M. M. Maniewicz

10.2 Il est **pris note** de la composition du secrétariat de la Conférence.

# 11 Invitations à la Conférence

11.1 Le **Secrétaire de la plénière** dit qu'au total, plus de 3 800 délégués, représentant 162 Etats Membres et 136 organisations, participent à la Conférence. La liste des participants sera actualisée au fur et à mesure.

11.2 Il est **pris note** de ces informations.

# 12 Demandes de participation soumises par des organisations internationales

12.1 Le **Secrétaire de la plénière** dit qu'aucune demande au titre de ce point de l'ordre du jour n'a été reçue.

12.2 Il est **pris note** de cette information.

# 13 Participation des observateurs (Document 19)

13.1 Le Secrétaire de la plénière, présentant le Document 19, rappelle que les droits des observateurs ont été clarifiés par la Conférence de plénipotentiaires (Antalya, 2006) dans sa Résolution 145. Il signale que le Président a accepté que les observateurs participant à la CMR-15 à titre non consultatif qui ont demandé le droit de publier des documents d'information soient autorisés à le faire. Il donne lecture des noms des observateurs en question, à savoir: Broadcast Networks Europe (BNE), Union de radiodiffusion des Caraïbes (CBU), Union de radiodiffusion Asie-Pacifique (ABU), Union de radiodiffusion des Etats arabes, Union africaine de radiodiffusion, Union européenne de radio-télévision (UER), North American Broadcasters Association (NABA), Association internationale de radiodiffusion (AIR), Comité des fréquences réservées à la radioastronomie (CRAF), Organisation européenne pour l'exploitation de satellites météorologiques (EUMETSAT), Association du transport aérien international (IATA), Union astronomique internationale (UAI), Comité inter-unions pour l'attribution de fréquences à la radioastronomie et à la science spatiale (IUCAF).

13.2 Il est **pris note** du Document 19.

13.3 L'**observateur de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI)** fait une déclaration dans laquelle il insiste sur le fait que la mission de l'OACI consistant à promouvoir un développement sûr et ordonné de l'aviation civile est fortement tributaire de la coordination avec l'UIT, parce que la disponibilité de fréquences appropriées est d'une importance capitale pour une exploitation sûre et efficace des aéronefs. La Conférence de plénipotentiaires de l'UIT (Busan, 2014) a insisté à juste titre sur l'urgence de ces questions, qui seront examinées dans le cadre de plusieurs points de l'ordre du jour de la Conférence, s'agissant en particulier de l'aptitude et de la détermination à enquêter sur les accidents et à en tirer les enseignements, comme en témoignent les efforts conjoints de l'UIT et de l'OACI pour déterminer les causes de la disparition du vol 370 de la Malaysia Airlines. L'observateur de l'OACI souhaite donc plein succès à la Conférence.

# 14 Répartition des documents entre les Commissions (Document DT/3)

14.1 Le Secrétaire de la plénière présente le Document DT/3 qui répartit les contributions reçues jusqu'au 29 octobre entre les commissions conformément aux mandats confiés à celles-ci dans le Document DT/2, étant entendu que les contributions reçues après cette date seront réparties conformément à la Règle générale N° 82.

14.2 Le **délégué de la République islamique d'Iran** ayant demandé des éclaircissements sur certains documents dont il estimait le placement sous le point 9.2 inapproprié, le **Président** dit qu'il a été pris note du fait que certaines propositions concernant le renvoi 5.526 ainsi que l'examen des stations terriennes sur des plates-formes mobiles, soumises au titre du point 9.2 de l'ordre du jour de la CMR-15, ont été interprétées comme ne relevant pas de ce point de l'ordre du jour. Compte tenu de l'importance de la question et du fait qu'il a été convenu d'un commun accord que ces propositions devraient être examinées à la CMR-15, il propose que la plénière décide de les attribuer à la Commission 5 pour examen, le cas échéant, sans que cela constitue un précédent.

14.3 Il en est ainsi **décidé**.

14.4 Le **Président** remercie le délégué de la République islamique d'Iran d'avoir contribué à trouver cette solution.

# 15 Rapport du Directeur sur les activités de l'UIT-R (Documents 4 et Addenda 1 à 7, et 5)

15.1 Le **Directeur du BR** présente succinctement les addenda au Document 4, dont certains ont fait l'objet de révisions, et le Document 5, en précisant que l'Addendum 7 au Document 4 présente les résultats des travaux de la Commission d'études 7 et a été examiné et approuvé par l'Assemblée des radiocommunications. Tous ces documents seront présentés et examinés plus en détail dans les commissions pertinentes.

15.2 Il est **pris note** du Document 4 et de ses addenda et du Document 5 étant entendu que tous ces documents seront transmis aux commissions pertinentes, pour examen.

# 16 Date à laquelle la Commission de vérification des pouvoirs devra remettre ses conclusions (Document 2)

16.1 Le **Secrétaire de la plénière** rappelle que, conformément au numéro 334 de la Convention et comme il a été d'usage dans les précédentes conférences, c'est à la séance plénière qu'il revient de fixer la date à laquelle la Commission des pouvoirs devra remettre ses conclusions. Le secrétariat propose de suivre la même procédure et de fixer au mercredi 18 novembre 2015 la date à laquelle le rapport final de la Commission des pouvoirs devra être remis à la plénière.

16.2 Il en est ainsi **décidé**.

# 17 Documentation et horaire des séances de la Conférence

17.1 Le **Secrétaire de la plénière** dit que, comme convenu à la réunion des chefs de délégation et conformément aux décisions prises par la Conférence de plénipotentiaires, les documents reçus à titre de contributions aux travaux de la CMR-15 sont accessibles au public. Toutefois, l'accès aux documents produits par la Conférence sera limité aux détenteurs de comptes TIES, et seuls les documents finals de la Conférence seront librement accessibles au public. En outre, conformément à la Décision 5 (Rév. Busan, 2014), la CMR-15 est une conférence «sans papier», et donc les documents sont mis à disposition sous forme électronique uniquement; l'UIT a développé des outils pour en faciliter l'accès et la gestion. La réunion des chefs de délégation a également proposé que la Conférence adopte l'horaire suivant: 9 h 00-12 h 00 et 14 h 00-17 h 00 à l'exception du vendredi après-midi où l'horaire serait de 14 h 30 à 17 h 30. Si des séances de nuit s'avèrent nécessaires, l'horaire sera normalement le suivant: 19 h 00-22 h 00. La Commission de direction qui se réunira le jour même examinera et publiera le calendrier des séances.

17.2 Le **délégué de la République islamique d'Iran** dit que la Commission de direction doit s'employer à bien planifier les travaux de manière à éviter les longues séances de nuit, en veillant en particulier à ce qu'aucune séance de nuit ne se prolonge au-delà de minuit.

17.3 L'horaire proposé par la réunion des chefs de délégation est **approuvé**.

# 18 Règles générales régissant les Conférences (Document 18)

18.1 Le **Secrétaire de la plénière** invite les participants à garder à l'esprit les Règles générales régissant les conférences, assemblées et réunions de l'Union adoptées par la Conférence de plénipotentiaires (Busan, 2014) et invite les délégations à s'y conformer, en particulier celles figurant dans le Document 18.

18.2 Il est **pris note** du Document 18.

**La séance est levée à 12 h 45.**

Le Secrétaire général: Le Président:  
H. ZHAO F. Y. N. DAUDU

**Annexes**: 3

Original: anglais

ANNEXE A

Allocution du Président de la Conférence

Monsieur le Secrétaire général, M. Houlin Zhao,

Monsieur le Vice-Secrétaire général, M. Malcolm Johnson,

Monsieur le Directeur du Bureau des radiocommunications, M. François Rancy,

Monsieur le Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications, M. Chaesub Lee,

Monsieur le Directeur du Bureau de développement des télécommunications, M. Brahima Sanou,

Mesdames et Messieurs les Ministres et Ambassadeurs ici présents,

Mesdames et Messieurs les membres d'institutions des Nations Unies, invités et observateurs

Mesdames et Messieurs les délégués,

Mesdames et Messieurs les journalistes,

Mesdames et Messieurs,

1 Permettez-moi tout d'abord de commencer par remercier Dieu le Tout-Puissant qui m'a permis de vivre jusqu'à ce jour et d'être le premier Africain à présider une CMR depuis 150 ans, c'est-à-dire depuis la création de l'UIT. C'est sur Dieu et sur Lui seul que doivent rejaillir gloire, honneur et vénération.

2 Je souhaiterais profiter de l'occasion qui m'est donnée pour féliciter nos amis de Nouvelle-Zélande qui viennent de remporter la Coupe du monde de rugby 2015. C'est en effet un plaisir de voir dans quel esprit cette victoire a été remportée. L'esprit de collaboration qui a régné tout au long du tournoi est un très bel exemple qu'il nous faut suivre et je ne doute pas que cet esprit régnera en ce lieu tout au long des quatre semaines à venir et au-delà.

3 Je voudrais aussi remercier le Gouvernement de la République fédérale du Nigéria qui a accepté de proposer ma candidature pour occuper cette fonction prestigieuse. Je vous transmets à tous les salutations du Gouvernement et du peuple nigérians, en particulier de la délégation du Nigéria présente à cette conférence.

4 Je tiens par ailleurs à vous remercier tous de la confiance dont vous m'avez honoré en me désignant Président de cette importante conférence. C'est un honneur, non seulement pour moi, mais aussi pour mon pays – le Nigéria – et pour toute l'Afrique, d'être investi de ce mandat, qui incombe pour la première fois à un pays africain. Soyez assurés que je ne ménagerai aucun effort pour répondre à vos attentes et m'acquitter du mandat que vous m'avez confié. Lorsque vous m'avez choisi pour présider cette CMR, vous m'avez fait confiance pour organiser les débats de façon efficace et juste et en toute impartialité. Soyez pleinement assurés que je prends ces responsabilités très au sérieux.

5 Excellences, Mesdames et Messieurs les délégués, Mesdames et Messieurs, la Conférence mondiale des radiocommunications est l'une des conférences les plus importantes de l'Union. Elle a pour tâche d'examiner des questions qui sont au cœur de nos vies quotidiennes, dans lesquelles un nombre croissant de dispositifs et de services nécessitent l'utilisation des fréquences radioélectriques pour fonctionner et communiquer entre eux. Nous allons étudier un grand nombre de sujets importants et délicats, par exemple communications mobiles large bande, systèmes large bande à satellite, communications d'urgence et secours en cas de catastrophe, y compris des questions liées aux communications mobiles et aéronautiques, à la surveillance de l'environnement et des changements climatiques, au temps universel et à la recherche spatiale, parmi d'autres.

6 Vous serez tous d'accord avec moi pour dire qu'alors qu'apparaissent sans cesse de nouvelles technologies et applications, nous découvrons, non seulement de nouvelles façons d'utiliser plus efficacement les ressources spectrales déjà attribuées, mais aussi de nouvelles utilisations possibles du spectre dans des blocs et des bandes de fréquences non encore attribués. Même si ces avancées sont pour nous autant de nouveaux enjeux, notamment pour ce qui est de l'attribution et de l'harmonisation des fréquences, elles sont aussi, pour des milliards d'habitants de la planète, synonymes de nouvelles perspectives qui leur ouvrent l'accès aux services vocaux et de données. Je suis convaincu que, dans notre réflexion collective sur les nouvelles perspectives offertes par la CMR-15, nous devons être conscients des acquis du passé.

7 Cette conférence se penchera aussi sur des questions portant sur une large gamme de fréquences et toute une série de services de radiocommunication indispensables au public dans des domaines aussi essentiels que la santé, l'information, l'éducation, la sécurité et la sûreté. L'ordre du jour de cette conférence est très ambitieux. Compte tenu de son ampleur – plus de 80 points – nous devons impérativement faire preuve d'une efficacité sans faille. Nous devrons unir nos compétences pour examiner les quelque centaines de propositions soumises par les différents Etats Membres et groupes régionaux dans un délai de moins de 4 semaines, en vue de parvenir à des conclusions et de rédiger des Actes finals en conséquence.

8 Excellences, Mesdames et Messieurs les délégués, Mesdames et Messieurs, j'ai toutes raisons de croire que nous serons en mesure d'examiner toutes ces questions grâce à l'excellent travail accompli ces quatre dernières années par les commissions d'études et groupes de travail de l'UIT-R. Je tiens ici à remercier pour leur contribution les présidents de ces commissions d'études et groupes de travail, ainsi que tous ceux et celles qui ont participé à leurs activités. J'exprime aussi ma gratitude aux fonctionnaires du Bureau des radiocommunications, en particulier à son Directeur M. François Rancy, qui nous a fait bénéficier de ses précieuses compétences et nous a aidés à mener à bonne fin ces travaux préparatoires. Je voudrais aussi féliciter mon ami M. Aboubakar Zourmba, qui a eu la lourde tâche de présider la réunion de préparation en vue de la conférence et d'établir un document de base détaillant les différentes méthodes à suivre pour traiter les points à l'ordre du jour de la CMR-15, ce qui nous a aidés à nous préparer pour la présente conférence.

9 J'espère qu'au cours des quatre semaines à venir, nous allons collaborer, avec l'aide de nombreux experts des administrations des Etats Membres, qui nous feront partager leurs expériences et connaissances, en vue d'adopter des résolutions qui serviront les intérêts de ces mêmes Etats Membres, en même temps qu'elles contribueront à renforcer le rôle joué par l'UIT pour aider à connecter le monde et généraliser l'utilisation des services de radiocommunication dans le monde.

10 Les décisions que nous prendrons au sujet du Règlement des radiocommunications revêtent une importance capitale pour nos administrations, pour une bonne partie du secteur des télécommunications et pour les nombreuses utilisations du spectre des fréquences radioélectriques. Ces décisions favoriseront la connectivité, affecteront directement la vie de nos citoyens et auront des répercussions économiques importantes dans chacun de nos pays.

11 Excellences, Mesdames et Messieurs les délégués, Mesdames et Messieurs, je sais qu'un grand nombre de réunions préparatoires se sont tenues aux niveaux national, sous-régional et régional, et ont eu pour aboutissement l'organisation d'un atelier inter-régional. Ces réunions, qui ont été le cadre d'échanges fructueux d'idées et d'expériences, ont facilité notre préparation en vue de cette conférence. Je constate avec plaisir qu'un consensus sur bon nombre de questions s'est dégagé de ce processus préparatoire. Je voudrais à cette occasion exhorter toutes les délégations à ne pas négliger les résultats de ces travaux préparatoires, mais au contraire à s'en servir pour renforcer ce consensus et parvenir à des compromis dont tous bénéficieront. J'espère que les résultats de cette conférence seront satisfaisants pour tous. Je voudrais aussi que tous les services se considèrent comme complémentaires, et non comme rivaux. Il importe que chaque service se mette dans la situation d'un autre et qu'il la fasse sienne. Nous pourrons ainsi créer un contexte propice aux consultations, aux négociations et à la recherche d'un consensus et de compromis satisfaisants, sans que personne ne se sente déçu ou floué.

12 Je compte sur votre appui et votre coopération pour que cette conférence atteigne ses buts et objectifs. Je suis ouvert à toutes les propositions éventuelles, à tout moment, et j'espère apprendre beaucoup à cette occasion. Nous pourrons ainsi contribuer pour beaucoup à faire avancer les débats et parvenir au consensus qui fait la réputation de l'UIT.

13 Afin que nous puissions progresser, les délégations devront travailler dans un esprit de coopération et de compromis. Il serait souhaitable de prendre, autant que possible, des décisions par consensus. En ma qualité de Président, j'encouragerai tous les Présidents des commissions à résoudre tous les problèmes dans le cadre de leurs commissions respectives.

14 Avant de conclure, Excellences, Mesdames et Messieurs les délégués, Mesdames et Messieurs, je tiens à vous exprimer une nouvelle fois à tous ma gratitude pour la confiance que vous m'accordez. Je réaffirme compter sur votre coopération et sur votre appui indéfectible, afin que la conférence se déroule dans un climat de respect mutuel, de compréhension et d'échange d'idées constructif, au cours des débats sur les questions importantes dont nous serons saisis. Je suis convaincu qu'ensemble, nous prendrons de bonnes décisions, selon la pratique habituelle de l'UIT.

15 Je remercie une fois encore toutes les administrations des pays d'Afrique et l'UAT, qui se sont associées pour proposer ma candidature à cette ambitieuse fonction; je remercie aussi mon pays, le Nigéria, de m'avoir donné cette possibilité exceptionnelle de servir la communauté internationale.

16 En conclusion, je voudrais exprimer ma reconnaissance toute particulière à une personne qui est depuis plusieurs années l'un de mes collègues. Il m'a encouragé professionnellement, m'a prodigué des conseils extrêmement utiles et m'a incité à occuper des fonctions à responsabilités. Il s'agit de M. Shola Taylor, qui est maintenant le nouveau Secrétaire général de l'Organisation des télécommunications du Commonwealth, et à qui je tenais ici à rendre hommage.

Original: anglais

ANNEXE B

Allocution du Secrétaire général

Excellences,  
Chers collègues,  
Mesdames et Messieurs,

• C'est pour moi un grand plaisir et un honneur de m'adresser à vous ce matin à l'ouverture de la Conférence mondiale des radiocommunications de 2015.

• La CMR-15, à l'instar de l'Assemblée des radiocommunications qui s'est tenue la semaine dernière, constitue un moment charnière dans la vie du Secteur des radiocommunications de l'UIT.

• Vous le savez, les Conférences mondiales des radiocommunications sont chargées de mettre à jour le Règlement des radiocommunications, traité international régissant l'utilisation du spectre des fréquences radioélectriques et des orbites de satellites géostationnaires et non géostationnaires.

• Les travaux préparatoires à la CMR-15, qui ont commencé il y a près de 4 ans, ont vu s'accroître la participation des membres de l'UIT-R, donnant lieu à des milliers de pages de Recommandations et de Rapports UIT-R élaborés et approuvés pour traiter toutes les questions techniques et réglementaires inscrites à l'ordre du jour de la CMR-15. Cela va sans dire, cette conférence se déroule sans support papier et nous ne vous accablerons pas de ces kilos de pages: tous les documents sont disponibles en ligne.

• L'ordre du jour de la CMR-15 compte quelque 40 sujets. Parmi les principales questions qui seront examinées à la conférence, je citerai:

– la fourniture de fréquences additionnelles pour répondre à l'expansion rapide de la demande de communications mobiles à large bande;

– l'attribution de fréquences pour des systèmes évolués assurant la protection du public et les secours en cas de catastrophe;

– les nouvelles attributions au service d'exploration de la Terre par satellite, afin qu'il puisse fournir des images radar à plus haute résolution pour améliorer la surveillance de l'environnement et des changements climatiques à l'échelle mondiale;

– les fréquences pour le secteur aéronautique, liées à l'utilisation des systèmes d'aéronef sans pilote (UAS) et des communications hertziennes entre équipements d'avionique à bord d'un aéronef (WAIC);

– l'examen des fréquences utilisées par le suivi des vols à l'échelle mondiale pour l'aviation civile, pour donner suite à la décision de la dernière Conférence de plénipotentiaires de l'UIT qui s'est tenue à Busan l'an dernier;

– les systèmes améliorés de communication maritime destinés à faciliter l'utilisation des transmissions numériques de bord et du système d'identification automatique à bord de navires, en vue d'améliorer la sécurité de la navigation;

– l'attribution de fréquences pour les radars haute résolution à courte portée destinés aux systèmes de prévention des collisions à bord des véhicules, en vue d'améliorer la sécurité routière;

– l'attribution de bandes de fréquences pour les systèmes à satellites large bande, les dispositions relatives aux stations terriennes à bord de plates-formes mobiles telles que les navires, et l'amélioration des procédures de coordination visant à accroître l'efficacité d'utilisation du spectre et des orbites de satellites;

– l'examen de la faisabilité d'une échelle de temps de référence continue, moyennant la modification du Temps universel coordonné (UTC).

Mesdames et Messieurs,

• Nous le voyons, cette conférence examinera des sujets d'une importance capitale pour les gouvernements, les industriels et les particuliers du monde entier.

• Nous avons élaboré un numéro spécial de la revue Nouvelles de l'UIT, consacré à la CMR-15, pour que la communauté de l'UIT ainsi que le grand public saisissent mieux les principaux enjeux de la Conférence et les possibles répercussions des décisions prises par cette dernière.

Chers collègues,

• Permettez-moi de féliciter M. Festus Daudu pour sa nomination à la présidence de la CMR-15, ainsi que les Vice-Présidents. M. Daudu, je ne doute pas un instant que vous assurerez le bon déroulement de la conférence durant les quatre semaines à venir. Je saisis également cette occasion pour exprimer ma profonde gratitude à mes collègues, M. François Rancy, Directeur du Bureau des radiocommunications, et à son personnel pour l'excellent travail accompli en amont de la CMR-15. Bien entendu, je remercie également toutes les personnes des autres services de l'UIT qui ont participé à ces travaux préparatoires.

Mesdames et Messieurs,

• En conclusion, la CMR-15 permettra de définir des manières nouvelles et plus efficaces de réglementer les services et applications de radiocommunication. Dans un monde où les radiocommunications jouent un rôle de plus en plus important pour connecter les personnes, je suis convaincu que les résultats de la Conférence contribueront de façon essentielle à rendre le monde meilleur pour tous.

• Je vous souhaite à tous une CMR-15 très fructueuse.

Original: anglais

ANNEXE C

Allocution du Directeur du Bureau des radiocommunications

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire général

Monsieur le Vice-Secrétaire général, Messieurs les Directeurs du TSB et du BDT,

Excellences,

Mesdames et Messieurs les délégués,

Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un grand honneur et un plaisir de vous accueillir à la Conférence mondiale des radiocommunications 2015. La CMR-15 se tient alors que nous célébrons le 150ème anniversaire de l'UIT et que dans un an, le 30 octobre 2016, nous fêterons le 110ème anniversaire du Règlement des radiocommunications.

La mise à jour des textes réglementaires internationaux sur l'utilisation des fréquences radioélectriques par les CMR est la clé de voûte de notre Secteur. Ses piliers sont l'élaboration de normes et de bonnes pratiques de niveau mondial sur l'utilisation du spectre, la diffusion et la mise en oeuvre de ces normes et textes, et l'assistance apportée aux membres de l'UIT dans l'application de ces instruments.

Le nombre croissant des participants témoigne de l'importance de cet événement: nous comptons à ce jour 3 800 représentants de 162 Etats Membres et 130 organisations internationales et Membres de Secteur du monde entier.

Je tiens également à mentionner la Journée mondiale de la radio qui se tiendra le 13 février 2016 sur le thème «La radio dans les situations de crise et de catastrophe», sujet qui est étroitement lié aux travaux que vous mènerez au cours de cette conférence.

Chers collègues,

Comme vous le savez, les conférences mondiales des radiocommunications, en tant qu'organes suprêmes du Secteur des radiocommunications, ont pour mission d'actualiser et d'améliorer le Règlement des radiocommunications en tenant compte de l'évolution des technologies et des pratiques et aussi de la nécessité d'assurer en permanence la protection de tous les services.

Pour illustrer à quel point le travail qui nous attend au cours de cette CMR pourra influer sur la vie des hommes et des femmes sur l'ensemble du globe, j'aimerais rappeler quelques chiffres concernant les services de télécommunication qui utilisent les fréquences radioélectriques. En 2014, à l'échelle mondiale, on comptait:

– plus de 7 milliards d'abonnements au service mobile, et plus de 50% des abonnés desservis par des réseaux mobiles à large bande;

– plus de 500 millions de ménages recevant des émissions de télévision par la radiodiffusion de Terre, dont quelque 40% au format numérique;

– plus de 350 millions de paraboles pour particuliers, connectées à des réseaux à satellite proposant des services de télévision et à large bande.

Tous ces services connaissent des taux de croissance très élevés et les attributions de fréquences contribuent de façon essentielle à leur déploiement.

Face à ces chiffres impressionnants, des investissements considérables en matière de réseaux, d'équipements et de terminaux seront nécessaires pour répondre au nombre croissant d'utilisateurs et d'applications. En 2014,

– les recettes du secteur mobile ont atteint 1 200 milliards USD, tandis que les seules dépenses d'investissement se montaient à quelque 230 milliards USD;

– les recettes du secteur spatial ont dépassé 200 milliards USD, tandis que 80 milliards USD environ ont été affectés à la construction et au lancement de satellites et d'équipements au sol associés (39%);

– les recettes publicitaires de la télévision ont dépassé 200 milliards USD.

Les fréquences radioélectriques sont aussi utilisées à de multiples autres fins, commerciales et non commerciales: transport aérien, terrestre et maritime, protection des personnes, surveillance des ressources terrestres, prévisions météorologiques, compréhension des changements climatiques et atténuation de leurs effets. Ces services aussi utilisent des fréquences et en réclament davantage.

Tous ces secteurs investissent massivement dans les systèmes de radiocommunication, avec des durées de vie qui dépassent souvent quinze années. Durant cette période, ils ont besoin d'un environnement stable pour financer ces investissements et rendre des services essentiels à des milliards de personnes à travers le monde.

En tant que représentants de l'ensemble des utilisateurs du spectre à cette conférence, vous devrez veiller à ce que ces investissements se poursuivent dans un environnement protégé, où les meilleures technologies existantes et futures seront mises à profit.

L'Assemblée des radiocommunications 2015 a été une grande réussite. Elle s'est achevée il y a trois jours en adoptant plusieurs résolutions et recommandations majeures, qui seront d'une grande aide pour les membres dans leur travail d'élaboration de normes et de bonnes pratiques mondiales sur l'utilisation du spectre. Ces décisions seront aussi très utiles lors de cette conférence et pour la préparation de la CMR-19. Le «consensus agréable à tous» qui s'est dégagé au cours de l'AR-15 constitue sans aucun doute une base solide pour la CMR-15, qui pourra ainsi traiter rapidement et harmonieusement son ordre du jour pour le mois à venir.

Depuis quatre ans, le RRB oeuvre avec le plus grand succès pour que le Règlement des radiocommunications et les décisions prises par les CMR précédentes soient appliqués dans le plein esprit de l'UIT. Les résultats de ces travaux sur un certain nombre de questions sont portés à la connaissance de cette conférence et les membres du RRB feront, j'en suis convaincu, tout leur possible pour aider les participants en tant que de besoin.

Depuis la CMR-12, le Bureau des radiocommunications aussi a été très actif, notamment:

• en veillant à ce que le Règlement des radiocommunications et les décisions prises par les précédentes CMR soient mis en oeuvre pleinement et en temps voulu;

• en facilitant les travaux préparatoires à la conférence, que ce soit dans les commissions d'études, à la RPC ou dans les actions menées sous la direction des groupes régionaux, travaux qui, à n'en pas douter, contribueront le plus au succès de cette conférence;

• en apportant aux membres des informations et une assistance sur la gestion du spectre, en particulier en organisant des séminaires mondiaux et régionaux sur les radiocommunications, qui ont permis, sur les cinq dernières années, de sensibiliser 50 nouveaux pays;

• en coopérant étroitement avec les organisations régionales et internationales, avec les membres de l'UIT-R dans leur ensemble et avec les autres Secteurs de l'UIT.

Tous ces sujets sont traités dans mon rapport à la conférence. Je souhaite aussi mentionner un point qui a été ajouté à l'ordre du jour par la Conférence de plénipotentiaires Busan 2014, à savoir la question du suivi des vols à l'échelle mondiale pour l'aviation civile; les résultats des études menées par l'UIT-R à ce sujet figurent également dans mon rapport. Je suis convaincu que la conférence répondra positivement et rapidement aux attentes de la communauté internationale en apportant une solution satisfaisante à cette question essentielle.

Avant de conclure, je souhaite féliciter M. Festus Daudu pour sa nomination à la présidence de la CMR-15, ainsi que tous les Vice-Présidents. Je travaille à ses côtés depuis de nombreuses années et ne doute pas un instant qu'il dirigera les travaux avec succès au cours de ces quatre semaines.

Vous avez devant vous une tâche d'une grande importance. Soyez convaincus que le personnel de l'UIT est prêt à vous apporter toute l'assistance dont vous aurez besoin au cours de vos travaux. Je vous souhaite un plein succès dans cette CMR-15 et un agréable séjour à Genève.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_